

DÉLIBÉRATION N° 2021-15 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Attribution du marché de fourniture d'un service de stockage cloud comprenant un outil de gouvernance des données et de connecteurs applicatifs (API)

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ;

Vu la délibération n° 2018-08 du 13 juillet 2018 relative à la commission consultative des marchés ;

Vu l'avis n° 2021-03 de la commission consultative des marchés en date du 18 juin 2021 ;

Article 1

Le marché ayant pour objet la fourniture d'un service de stockage cloud comprenant un outil de gouvernance des données et de connecteurs applicatifs (API) est attribué à la société Box.com (UK) Limited, pour une durée de 3 ans et pour un prix global et forfaitaire de 1 197 000 € HT.

Article 2

La présente délibération sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Délibérée en séance à Vaulx en Velin, le 7 juillet 2021.

La présidente du conseil d'administration


Marie-Claude Jarrot